



Universités & Territoires

n°183

07/05/2026

Sommaire

- Pages 4-7 : La résidence étudiante, un endroit où l'on vit... et où l'on mange !
- Pages 8/9 : 21/22 mai 2026 : nouvelle édition du Séminaire des Observatoires Territoriaux du Logement Étudiant (OTLE) !
- Pages 10-13 : REET 2026 : repenser l'expérience étudiante pour transformer les parcours
- Pages 14/15 : Renforcer la santé mentale étudiante par l'écoute, la prévention et l'ancrage territorial
- Pages 16-18 : « Lever les freins à l'engagement des jeunes »
- Page 19 : Santé mentale des jeunes : dix mesures d'urgence pour une intervention précoce
- Pages 20-22 : Arts & Facs, un spectacle dédié aux créations artistiques étudiantes
- Page 23 : Lyon : FAC-HABITAT inaugure une nouvelle résidence étudiante de 57 logements
- Page 24 : Une première en France : une résidence étudiante financée en L.L.I avec des loyers encadrés



■ éditorial

Étudiants internationaux : un virage à risque



Par Nicolas
Delesque
Directeur de la
rédaction

Le développement de l'enseignement supérieur a toujours été au cœur des politiques de croissance de notre pays, mais aussi de l'ensemble de l'espace économique européen. Ce choix repose sur une ambition claire : faire de l'Europe un continent capable de produire à forte valeur ajoutée, en se distinguant dans une économie mondiale concurrentielle. Pour cela, il s'appuie sur un haut niveau

de formation pour l'ensemble des citoyens.

Cet objectif s'est concrétisé avec la création de « l'Espace européen de l'éducation » en 2021, qui fixe notamment une cible : atteindre le chiffre de 45 % de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur dans chaque pays à l'horizon 2030. En France, cette dynamique répond à une double exigence : permettre au plus grand nombre d'accéder à des formations qualifiantes, tout en préparant le pays à affronter les défis économiques à venir dans un contexte de mondialisation accrue.

De fait, cet engagement a été largement tenu : aujourd'hui, 53 % des jeunes sont diplômés de l'enseignement supérieur, traduisant une réelle démocratisation de l'accès aux études. Mais c'est précisément dans ce contexte que les récentes déci-



Rendez-vous du
Logement étudiant

Mardi 12 mai 9h-10h30 :
**Lutte pour la décarbonation :
quelle contribution
des Résidences Étudiantes**



sions concernant les étudiants internationaux interrogent. Quelle mouche a piqué nos décideurs ? Pourquoi fragiliser un levier aussi stratégique ?

Deux mesures, en particulier, suscitent de vives inquiétudes.

La première concerne la suppression des Aides personnalisées au logement (APL) pour les étudiants extracommunautaires. Rappelons que ces derniers ne peuvent déjà pas bénéficier des bourses sur critères sociaux avant plusieurs années de présence en France. Sans APL, ils se retrouvent donc privés de toute aide sociale durant leurs premières années d'études.

La seconde mesure porte sur l'extension des droits de scolarité différenciés à la grande majorité (90 %) des étudiants extracommunautaires. Ceux-ci atteignent désormais environ 3 000 euros par an en licence et 4 000 euros en master. Certes, ces montants restent inférieurs à ceux pratiqués dans certains pays. Mais dans ces derniers, des systèmes de bourses

beaucoup plus importantes existent, permettant aux étudiants éligibles de financer leurs études sans difficulté majeure.

Concrètement, ces décisions représentent une perte d'environ 400 euros par mois pour un étudiant en licence (150 euros d'APL et 250 euros de droits de scolarité). Une somme considérable, qui équivaut... aux deux tiers du montant mensuel exigé pour l'obtention d'un visa !

Ces étudiants, déjà confrontés à une pénurie structurelle de logements et à des délais d'obtention de visa contraignants, se tournent majoritairement vers les résidences étudiantes, où ils représentent aujourd'hui plus de la moitié des occupants.

Dès lors, les conséquences de ces mesures pourraient être multiples. Elles risquent d'éloigner de la France des étudiants issus de pays moins favorisés, malgré des liens culturels souvent forts. Elles pourraient également fragiliser le modèle économique des rési-

dences sociales étudiantes, déjà mis sous tension par la hausse des coûts de construction et d'exploitation.

Perte d'attractivité, affaiblissement des liens internationaux, mise en danger d'un modèle social du logement étudiant : sans accompagnement sur les conditions de vie, ces décisions pourraient non seulement précariser davantage les étudiants concernés, mais aussi faire reculer la position de la France dans la compétition mondiale de l'enseignement supérieur. ■

Universités & Territoires



n°176

16/05/2025

Sommaire

- Page 1-4 : Essai de la copie de la transcription des vidéos de l'Assemblée Générale de l'UMI et de l'Assemblée de la 27 rue de l'Étoile ■ Page 5-9 : L'Assemblée Générale de l'UMI et le syndicat des étudiants ■ Page 10-11 : La Ville et l'Université : un dialogue autour de la vie étudiante ■ Page 12-14 : Rencontre Algérie - La Rochelle : un dialogue autour de la vie étudiante ■ Page 15 : Appel à la solidarité : l'impact des résidences étudiantes ■ Page 16-17 : Un partenariat pour vivre et travailler mieux ■ Page 18-19 : L'impact de la vie étudiante sur le territoire ■ Page 20-21 : Méthodes de la recherche : l'impact de l'OTUC ■ Page 22-23 : L'impact de la vie étudiante sur le territoire : un dialogue autour de la vie étudiante ■ Page 24-25 : Les diplômés : un dialogue autour de la vie étudiante



éditorial

Étudiants, territoires : co-construire l'expérience et l'avenir



Le dialogue autour de la vie étudiante sur le territoire : un dialogue autour de la vie étudiante

Le dialogue autour de la vie étudiante sur le territoire : un dialogue autour de la vie étudiante



n°175

05/03/2025

Sommaire

- Page 4-6 : Où et comment loger les étudiants dans les métropoles ? ■ Page 7-9 : Nouvelle enquête UMI : l'impact de la vie étudiante sur le territoire ■ Page 10 : Agir ensemble pour des campus durables et inclusifs ■ Page 11 : Appel à la solidarité : l'impact de la vie étudiante sur le territoire ■ Page 12-14 : Rencontre Algérie - La Rochelle : un dialogue autour de la vie étudiante ■ Page 15 : Appel à la solidarité : l'impact de la vie étudiante sur le territoire



éditorial

Retrouvez toutes les archives : universites-territoires.fr

Programme des ateliers des 10^{èmes} RDV du logement étudiant

Une fois par mois, pendant 1h30 (de 9h à 10h30), nous vous proposons de suivre les échanges avec des spécialistes, acteurs, responsables sur des thèmes que vous nous avez suggérés. Vous retrouverez les compte-rendu de chaque atelier dans une lettre spéciale de Universités & Territoires.

Mardi 17 mars 9h - 10h30 : **La résidence étudiante, un endroit où l'on vit ... et où l'on mange !?**

Les dernières enquêtes portant sur les étudiants vivant en résidences montrent clairement que ces dernières sont devenues... bien plus qu'un endroit où dormir. Avec, en moyenne, plus de 5 heures passées dans le logement (hors sommeil), la résidence est devenue un véritable lieu de leur vie... dans tous ses aspects. Parmi ceux-ci, savoir bien manger constitue l'un des éléments essentiels du bien-être et de la réussite universitaire des étudiants. Dès lors, dans des logements individuels, que peuvent faire les exploitants pour sensibiliser à une bonne alimentation ? Doit-on encourager certaines pratiques ? Développer de la sensibilisation ?

➡ Mardi 12 mai : **Lutte pour la décarbonation : quelle contribution des Résidences Étudiantes**

La lutte pour la décarbonation de nos sociétés sera une actualité pour les dizaines d'années à venir. Résidences Passiv'Haus, Résidences BBKA, Résidences Passives, ... de la construction à l'exploitation, la réduction de l'impact carbone de notre filière est non seulement un devoir vis-à-vis des futures générations mais peut aussi être un argument d'attractivité pour ces dernières, en terme d'image mais aussi en terme d'économie pour les locataires dans leur budget logement.

Mardi 9 juin : **Logement étudiant et dynamique de territoire » : partir des dispositifs**

Lors des 10^{èmes} RDVLE, le 4 décembre dernier, le logement étudiant a été défini comme un « bien commun » nécessitant l'alliance durable de l'État, de la Caisse, des collectivités, des universités, des Crous, des bailleurs sociaux et des opérateurs privés. A l'heure des schémas directeurs de vie étudiante (SDVE), des appels à la territorialisation de la vie étudiante, intéressons-nous aux dispositifs de coopération agile entre établissements, collectivités et acteurs du logement étudiants ? DESK, événements, services dédiés, ... ces dispositifs inspirants peuvent-ils initier un modèle de gouvernance pour demain au service du logement étudiant ?

Mardi 7 juillet : **Plan AGiLE : Bientôt un an !**

Près d'un an après la circulaire de François Bayrou « Mobilisation et préparation d'un Plan national en faveur du logement étudiant » et le lancement du plan AGiLE par la Caisse et la Banque des Territoires, nous proposons de faire un point d'étape des outils mis en œuvre, de la mobilisation des acteurs et des coopérations initiées par cette mobilisation. Ce temps nous permettra d'entendre les acteurs du plan AGiLE sur les efforts restant à fournir ou au contraire les orientations prometteuses pour la production de logements pour étudiants et d'évaluer si les outils mis à disposition des acteurs répondent aux besoins.

Tarifs

Gratuit pour les partenaires et les inscrits à la journée du 4 décembre à l'Université Paris-Dauphine

100 € pour les nouveaux inscrits pour l'ensemble du cycle des 4 ateliers

Chaque participant recevra un compte-rendu spécial de chaque atelier en lettre numérique sur son adresse de connexion.

Comment participer et s'inscrire ?

www.rdvle.com ou en nous contactant :
contact@rdvle.com

La résidence étudiante, un endroit où l'on vit... **et où l'on mange !**

Le 17 mars 2026 s'est tenu le premier atelier des 10^{èmes} Rendez-vous du Logement Étudiant (RDVLE), organisé par Universités & Territoires.

Cet événement visait à dépasser la seule question de la précarité alimentaire pour interroger le rôle que peuvent avoir les exploitants des résidences collectives dans les pratiques alimentaires des étudiants, leur santé et leur bien-être.

Nicolas Delesque, modérateur de la séance, a rappelé d'emblée les constats issus du *Baromètre d'attractivité des résidences* de l'AIRES : plus de 50 % des étudiants passent plus de cinq heures par jour (hors sommeil) dans leur résidence, 40 % y reviennent déjeuner à midi régulièrement et près de 70 % y restent quasiment tous les week-ends. Après le Covid, la santé mentale des étudiants est devenue une préoccupation majeure ; or l'alimentation apparaît comme un déterminant à la fois lié à la précarité économique et distinct de celle-ci. L'enjeu est donc de comprendre si l'information nutritionnelle suffit, si le facteur économique explique tout, et surtout comment la vie aux sein des résidences peut devenir un levier concret d'amélioration.

Pourquoi s'intéresser à l'alimentation étudiante ?

Alice Bellicha, maîtresse de conférences en nutrition et santé publique à l'Université Sorbonne Paris Nord et responsable du master «Nutrition Alimentation», a ouvert la séance par une présentation riche en données.



Alice BELLICHA, maîtresse de conférences en nutrition et santé publique à l'Université Sorbonne Paris Nord

Elle a insisté sur deux angles complémentaires : la santé publique et la réussite académique.

Les étudiants de 18-25 ans constituent la tranche d'âge qui adhère le moins aux recommandations nutritionnelles. Moins de 8% des hommes et 7,3% des femmes consomment cinq fruits et légumes par jour. Près de la moitié de leur budget alimentaire est consacré à la restauration hors domicile (Crous, cafés, fast-food). Selon l'enquête nationale de l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) 2024, l'insécurité alimentaire quantitative touche 13% des étudiants - un chiffre qui monte à 14/16% dans certaines universités, et à bien plus dans certains territoires d'outre-mer.



Rendez-vous du
Logement étudiant

La résidence étudiante, un endroit où l'on vit... et où l'on mange !

MEET&SHARE

CO-CONSTRUCTION D'INTERVENTIONS NUTRITIONNELLES EN CONTEXTE UNIVERSITAIRE

avec Alice Bellicha
responsable du Master
Nutrition et Santé Publique



Le **23 avril 2026**
de 12h à 13h



L'enquête locale menée à Sorbonne Paris Nord (avec plus de 5 000 réponses) est particulièrement éclairante. Elle révèle que 47 % des étudiants sont en insécurité alimentaire : quantitative pour 11% (manque de quantité) et qualitative pour 36 % (manque de choix ou de qualité). Les facteurs les plus fortement associés à l'insécurité quantitative, après ajustement statistique, sont les suivants :

1. Vivre dans un logement sans équipement de cuisine suffisant (6% seulement des étudiants concernés, mais un impact très fort) ;
2. Recourir à l'aide alimentaire ;
3. Prendre beaucoup de repas seul ;



Rendez-vous du
Logement étudiant

**La résidence étudiante, un
endroit où l'on vit... et où
l'on mange !**

4. Cuisiner peu ;
5. Être en licence (surtout au niveau L1) ;
6. Vivre en résidence collective ;
7. Avoir obtenu son bac à l'étranger ;
8. Être un homme.

décohabitants sont plus souvent végétariens, probablement parce qu'ils échappent aux habitudes carnées familiales.

Ces données montrent que la résidence collective n'est pas neutre : elle apparaît comme un facteur de risque, mais aussi comme un terrain d'action privilégié, puisque les étudiants y passent beaucoup de temps.

Alice Bellicha a par ailleurs souligné un résultat contre-intuitif : les décohabitants sont plus sujets à l'insécurité alimentaire, mais disposent d'une qualité nutritionnelle globale souvent meilleure que celle des cohabitants. L'hypothèse avancée par les chercheurs est que les cohabitants disposent parfois de plus de moyens, et consomment davantage de restauration rapide. Autre point notable : les

Au-delà de l'information : vers des mesures structurelles et de la co-construction

Alice Bellicha a insisté sur une limite bien documentée par la recherche : les interventions purement éducatives (informer sur ce qu'il faut manger) changent peu les comportements, et ont même tendance à accroître

les inégalités sociales : les étudiants les plus favorisés sont en effet ceux qui participent le plus aux ateliers et suivent les conseils.

Elle plaide donc pour une approche mixte : continuer à apporter des connaissances (droit citoyen), mais surtout **travailler sur les conditions structurelles qui réduisent le nécessaire « pouvoir d'agir individuel »**. Quelques exemples très concrets ont été donnés pour faciliter l'accès permanent à des repas équilibrés : cuisines fonctionnelles dans tous les logements, frigos partagés, espaces permettant de manger ensemble sans contrainte, etc.

Sa présentation s'est conclue sur l'expérience d'une convention citoyenne étudiante co-construite avec les étudiants, la communauté universitaire et des acteurs territoriaux. Parmi les propositions les plus soutenues figu-





Rendez-vous du
Logement étudiant

**La résidence étudiante, un
endroit où l'on vit... et où
l'on mange !**

rait l'accès universel à une cuisine fonctionnelle. Les étudiants ont également insisté sur la nécessité d'un écosystème alimentaire plus accessible, en appelant de leurs vœux des horaires étendus pour le *Crous*.

L'expérience des exploitants et de la SMERRA

Justine Crabouillet et Jean-Luc Verguet, représentants de la SMERRA en partenariat avec FAC Habitat (secteur conventionné, 110 résidences, plus de 13 000 logements) et LOGI-FAC (secteur libre, plus de 40 résidences, 6 000 logements), ont ensuite partagé leur approche opérationnelle. Ils défendent une vision globale de la santé (bio-psycho-sociale) dans laquelle le milieu de vie - la résidence - joue un rôle central.

Leur intervention s'articule autour d'un cycle complet de l'alimentation :

- Information et reconnaissance : diagnostics locaux, information territoriale sur les aides, épiceries solidaires, points HopHop Food, ...

- Achats : listes de « courses malinges », lecture des étiquettes, espaces de troc (alimentation sèche), paniers de fruits et légumes (expérience interrompue pour raisons organisationnelles mais jugée utile).
- Cuisine : ateliers cuisine interculturels (chaque étudiant apporte un plat de son pays ou région), collations alternatives (bio, maison), ateliers zéro déchet.
- Manger : réflexion sur la réinvention des espaces communs (coworking transformé en lieu convivial, salles permettant le snacking ou le partage de repas).
- Tri et réemploi : bio-sacs, composteurs (parfois financés par les métropoles), jardins partagés et premières expériences d'auto-production (pommes de terre, fraises).

Ils ont insisté sur l'hétérogénéité du public : primo-locataires en rupture de mode de vie, étudiants internationaux, aidants, jeunes en emploi, etc.

La mobilisation des résidents reste un défi majeur et la meilleure solution reste l'intervention en « *pied de résidence* » entre 17 h 30 et 20 h, quand les étudiants rentrent, plutôt que des ateliers en salle à horaire fixe. Ils mobilisent des associations spécialisées, des « *fresqueurs* » et une communauté d'éco-ambassadeurs renouvelée chaque année. Le lien humain prime sur le digital et les webinaires sur ce type de sujet ont été abandonnés - car peu efficaces.

Convivialité, espaces communs et responsabilité

Les échanges ont particulièrement porté sur la solitude des repas et la nécessité de recréer de la convi-





Rendez-vous du
Logement étudiant

**La résidence étudiante, un
endroit où l'on vit... et où
l'on mange !**

vialité. Nicolas Delesque a cité une phrase marquante d'Alice Bellicha : les repas pris seul à domicile sont souvent vécus comme des « *moments de solitude douloureuse*. » Alors, faut-il encourager les invitations entre étudiants ? Favoriser les dîners partagés ?

En outre, la question des espaces communs a été centrale. Faut-il systématiser les cuisines partagées ? Installer des micro-ondes collectifs ? Comment gérer l'entretien et l'hygiène ?

Alice Bellicha a plaidé avec force : les étudiants ne sont pas « *moins éduqués* » que les autres ; dans les laboratoires de recherche aussi, les cuisines collectives sont souvent sales. Le nettoyage des espaces collectifs doit être assumé comme un service public ou collectif, au même titre que l'entretien des couloirs.

Des exemples concrets ont été cités, issus des travaux de la chaire *ENSAD-CNOUS* sur les anciennes résidences *CROUS*, avec un simple réaménagement (peinture, poubelles à côté des lavabos, éponges à disposition) qui suffit à transformer radicalement l'usage et la propreté des cuisines d'étage.

Justine Crabouillet, directrice des relations institutionnelles à la *SMERRA*, a rappelé que tout se joue aussi en amont, dans les cahiers des charges de construction : taille minimale des logements, conception des espaces communs, responsabilité juridique et opérationnelle des cuisines partagées...

Anne Gobin, Directrice Générale d'*Arpej*, a témoigné d'une vie en résidence très internationale (60% d'étudiants en mobilité internationale), où l'alimentation sert de support au « *vivre-ensemble* ». Les collaborateurs d'*Ar-*

pej, dans les résidences, organisent des actions « *on marche, on parle, on cuisine, on mange* » et l'association teste des serrures connectées pour que les étudiants puissent réserver facilement les espaces communs.

Conclusion

Plusieurs idées fortes ont émergé :

- Intégrer dès la conception la dimension alimentaire (cuisines fonctionnelles, espaces partagés conviviaux) ;
- Combiner les mesures structurelles et pédagogiques, sans faire reposer toute la responsabilité sur l'étudiant ;
- Favoriser la co-construction avec les résidents pour légitimer les actions pédagogiques ;
- Identifier les groupes les plus vulnérables sur ce sujet spécifique (jeunes hommes, étudiants internationaux, primo-locataires en résidence collective).

La résidence étudiante ne propose plus seulement un toit. Il s'agit d'un milieu de vie où se jouent santé phy-

sique, santé mentale, réussite académique et lien social. L'alimentation y occupe une place centrale, et la prise en compte de cette problématique va bien au-delà de la seule question économique.

Comme l'ont montré Alice Bellicha, la *SMERRA* et les exploitants, des leviers existent : équipements adaptés, espaces communs repensés, animations pédagogiques en pied de résidence, co-construction, et surtout responsabilité partagée entre gestionnaires, mutuelles, universités et collectivités.

Transformer les résidences en lieux où l'on vit bien et où l'on mange mieux n'est pas une option. C'est une nécessité pour réduire les inégalités, accompagner l'autonomie des étudiants et contribuer à leur épanouissement. ■



21/22 mai 2026 : nouvelle édition du Séminaire des **Observatoires Territoriaux du Logement Étudiant (OTLE) !**

Organisée cette année avec l'appui des acteurs franciliens, l'Avuf, la Fnau ainsi que la Région Ile-de-France, le Département des Yvelines, la Ville de Saint-Germain-en-Laye et l'Institut Paris Région ont le plaisir de vous donner rendez-vous pour deux journées d'échanges à Saint-Ouen et Saint-Germain-en-Laye.



Destiné aux OTLE et autres acteurs du logement étudiant, cet événement s'organise donc autour de visites commentées, ateliers et plénières et a pour but de réfléchir aux orientations nationales et locales tout en favorisant les échanges entre les OTLE et leurs partenaires.

Nous en profitons pour faire un point sur cette démarche avec la Déléguée Générale de la FNAU, Brigitte Bariol-Mathias

Après 8 années de lancement des OTLE, pouvez-vous nous indiquer l'évolution de cette démarche ?

Quand nous avons lancé ce réseau avec l'Avuf (l'Association des Villes Universitaires de France) et les autres associations de collectivités en 2018, nous n'avions qu'une poignée de territoires volontaires, et nous tâtonnions un peu sur la méthode. Peu à peu nous ont rejoint de nombreux autres territoires volontaires, qui se sont rendus compte de l'intérêt d'une observation fine et objective de l'offre et de la demande en logement étudiant, et qui ont souhaité s'appuyer sur ces outils pour modeler leurs politiques locales de l'habitat et leurs projets de production de logement.



Brigitte BARIOL-MATHIAS, Déléguée générale de la FNAU

Le principe est de conjuguer une gouvernance large qui associe notamment établissements, collectivités, services de l'Etat, acteurs du logement mais aussi un dispositif technique robuste pour porter le traitement de données et les analyses.

On compte aujourd'hui 39 OTLE actifs un peu partout en France, et une méthode unifiée de collecte des données. Les OTLE sont labélisés pour une durée de 3 ans, une partie de la cohorte doit donc être renouvelée chaque année. La très grande majorité des OTLE actifs sont renouvelés au bout des trois ans, ce qui

est fait des dispositifs pérennes. La principale difficulté est leur financement, qui reste fragile, notamment en ces temps de baisse des dotations des deniers publics. Pour autant, dans la majorité des cas, l'ensemble des acteurs présents autour de la table voit l'intérêt de financer ces dispositifs dans le temps long. Nous lançons également régulièrement des AMI pour aider de nouveaux territoires à se lancer. D'ailleurs nous en initions un avant l'été, avis aux intéressés !

Q2 : Les OTLE ont été cités dans le cadre du plan AGiLE comme une ressource pour les acteurs. Comment êtes-vous associé aujourd'hui ?

En 2025 nous avons en effet signé un partenariat entre la Fnau, l'Avuf et la Banque des Territoires pour contribuer à la mise en œuvre du programme AGiLE. Ce partenariat tripartite s'articule autour de deux axes : à l'échelle nationale, pour capitaliser et diffuser la connaissance nationale des besoins en logements étudiants à partir de l'expertise des OTLE ; et à l'échelle locale pour initier des travaux d'identification de fonciers mutables pour la production de logement étudiant et de développement pré-opérationnel des projets, avec un test lancé sur quatre territoires.

Nous entrons désormais dans la phase de mise en œuvre de ces ambitions et allons continuer d'y travailler sur toute l'année 2026.

Q3 : A un an des élections présidentielles et au vue du déficit de l'offre constaté, voyez-vous des éléments à faire remonter nationalement pour améliorer la situation ?

Effectivement dans de nombreux territoires l'offre est déficitaire, ou mal adaptée aux besoins des étudiants, mais les résultats varient un peu d'un territoire à l'autre. Pour pouvoir ré-

soudre le problème il faut d'abord bien connaître et comprendre l'offre existante et les besoins, tant quantitatifs notamment avec projections à 10 ou 20 ans, mais aussi qualitatifs. Il serait très utile de renforcer le soutien aux dispositifs partenariaux d'observation locale, car une fois les constats partagés entre acteurs, les élus peuvent s'en saisir pour agir sur leurs stratégies locales, la programmation, la planification, la négociation avec les opérateurs... Toutefois le modèle économique pour la production de logement étudiant social, qui est le plus souvent le segment qui manque le plus, reste

très compliqué à équilibrer. Sans doute des progrès sont-ils encore à faire de ce côté-là. ■

Pour vous inscrire au séminaire des OTLE, merci d'envoyer un mail Florence Charlier - charlier@fnau.org

SAVE THE DATE

Séminaire annuel des Observatoires Territoriaux du logement Étudiant (OTLE)

Jeudi 21 mai à partir de 13h30

à Saint-Ouen dans l'hôtel de la Région Île-de-France où 4 ateliers seront organisés autour de la thématique du logement étudiant

Vendredi 22 mai matin

à Saint-Germain-en-Laye avec une visite de résidences étudiantes et une table ronde au sujet de la diminution du parc privé disponible en petite surface

Un cocktail déjeunatoire de clôture vous sera proposé à 13h00



REET 2026 : repenser l'expérience étudiante **pour transformer les parcours**

À Albi, la 4^e édition des REET (Rencontres expérience étudiante et territoires) a réuni, le 2 avril dernier sur le campus de l'Institut national universitaire Champollion, chercheurs, acteurs publics, associations et étudiants autour d'un enjeu central : faire de l'expérience étudiante un levier de réussite et d'émancipation, en particulier pour les jeunes issus de milieux populaires, au cœur des territoires.



CRÉATEUR DE LIENS SOLIDAIRES

Inscrite dans le cadre du Pacte des solidarités d'Occitanie, piloté par la préfecture de la Haute-Garonne, cette journée a permis de croiser approches scientifiques, témoignages étudiants et retours d'acteurs de terrain. Au fil des échanges, une idée s'est imposée : la réussite étudiante ne se limite pas à l'obtention d'un diplôme. Elle dépend d'un ensemble de facteurs - sociaux, économiques, psychologiques et territoriaux - qui façonnent l'expérience étudiante dans toute sa complexité.

Penser la réussite au-delà des seuls résultats académiques

En ouverture, Sandrine Martin, animatrice et directrice de l'enseignement supérieur et de la jeunesse à l'Afev, a rappelé l'ambition de cette édition : interroger la manière dont l'expérience étudiante peut contribuer à la réussite et à l'émancipation des jeunes issus de milieux populaires, tout en valorisant les dyna-

miques territoriales et les échanges entre acteurs.

Florence Géret, directrice des formations à l'INU Champollion, a ensuite souligné l'importance d'une approche globale de la réussite : « Nous savons très bien qu'il n'y a pas que la réussite académique, et que tout cela est lié avec la vie étudiante dans sa globalité. » Elle a insisté sur les conditions concrètes d'étude - logement, santé, ressources, engagement - comme éléments déterminants des parcours. Cette vision s'inscrit dans la mission de démocratisation de l'enseignement supérieur portée par l'établissement. « On ne réussit pas seul », a-t-elle rappelé, soulignant le rôle du collectif dans les trajectoires étudiantes.

La sous-préfète et secrétaire générale de la Préfecture du Tarn Annabelle Ravni a élargi la réflexion à l'échelle des politiques publiques. Elle a insisté sur le rôle des territoires dans l'accès aux études supérieures, notamment pour les jeunes issus de milieux ruraux ou de

quartiers prioritaires. Face au coût de la vie dans les grandes métropoles, les villes moyennes apparaissent comme des espaces plus accessibles, mais les freins restent nombreux, en particulier pour « des étudiants issus de milieux modestes, pour lesquels c'est un véritable investissement de poursuivre des études. » Elle a également mis en garde contre les phénomènes d'auto-censure, appelant à garantir des choix d'orientation réellement choisis.

L'expérience étudiante comme levier d'émancipation

Pour conclure cette séquence, Nawel Bensetti, déléguée territoriale de l'Afev, a proposé une lecture plus qualitative de l'expérience étudiante : « Le diplôme à lui seul ne suffit plus à lui seul pour comprendre les parcours réels des jeunes. » Elle a mis en avant la diversité des expériences vécues hors des cours : engagement associatif, emploi, projets collectifs ou vie en colocation. « Autant de moments

**2 AVRIL
2026****RENCONTRES EXPÉRIENCE
ÉTUDIANTE & TERRITOIRES****L'expérience étudiante,**

un levier de réussite et d'émancipation pour les étudiants issus de milieux populaires ?

L'événement sera également retransmis en visio

où se tisse l'apprentissage de soi, des autres et du monde. » Ces expériences permettent de développer des compétences essentielles comme l'autonomie, la solidarité ou la créativité.

Mais ces expériences restent inégalement réparties : « Pour beaucoup d'étudiants, le quotidien peut rimer avec précarité, fatigue, voire isolement. » Cette réalité rappelle que l'expérience étudiante dépend étroitement des conditions de vie. Dans ce contexte, le Pacte des solidarités d'Occitanie constitue un cadre structurant pour penser des réponses collectives à l'échelle des territoires.

Comprendre les inégalités à travers les compétences socio-émotionnelles

L'intervention de la chercheuse Janine Jongbloed, coordinatrice du projet [Skills2Flourish](#), a apporté un éclairage scientifique sur les compétences

socio-émotionnelles et leur rôle dans la réussite universitaire. Elle les définit comme des « savoir-agir complexes » qui renforcent le pouvoir d'agir des individus. Gestion des émotions, coopération ou résilience influencent fortement les parcours.

Son analyse met en évidence un point central : à niveau académique égal, les étudiants ne disposent pas des mêmes ressources. Ceux issus de milieux populaires peuvent présenter davantage d'anxiété, une perception plus fragile de leurs capacités ou un sentiment de décalage avec les attentes universitaires. Ces écarts contribuent à reproduire les inégalités, notamment à travers les choix d'orientation et les phénomènes d'autocensure.

Pour y répondre, la chercheuse a présenté plusieurs types d'interventions visant à agir sur les représentations : développement d'un état d'esprit évolutif, renforcement du sentiment d'appartenance ou valorisation des identités sociales. Ces dispositifs per-

mettent de réduire certains écarts, sans se substituer aux transformations structurelles nécessaires.

Des dispositifs concrets pour accompagner les étudiants

La première table-ronde a permis de confronter ces analyses à des pratiques concrètes. À l'[INU Champollion](#), l'accompagnement des étudiants repose sur une structuration forte de la vie étudiante. Marie Clainchard, chargée de mission vie étudiante, a décrit un modèle inclusif : « Nous avons une structure pensée pour accueillir les étudiants de milieux populaires au même titre que tous les étudiants. » L'établissement propose des créneaux dédiés à l'engagement, des dispositifs de reconnaissance et une offre culturelle et sportive accessible.

Du côté du [CROUS Occitanie](#), Antoine Arniaud a rappelé l'importance des conditions matérielles : « Lorsque les conditions matérielles ne sont pas réunies, l'impact est immédiat », notamment sur la réussite et la santé mentale. Il a également mis en lumière le phénomène de non-recours aux droits, qui pénalise les étudiants les plus fragiles.

Les interventions de [Nightline Toulouse](#), en la personne d'Elodie Salles, ont mis en évidence une autre dimension essentielle : la santé mentale. La déléguée territoriale a décrit une réalité marquée par l'isolement et la difficulté à se confier, notamment la nuit, lorsque les dispositifs classiques sont moins accessibles. Le service d'écoute proposé par Nightline constitue alors un espace de parole essentiel.

L'engagement étudiant, entre levier et inégalités

Des témoignages d'étudiants ont illustré la puissance transformative de l'engagement. Souleymane Bendjelloul, bénévole à l'[Afev Albi](#), a évoqué l'importance des aides financières dans



son parcours, mais aussi les limites du système. Malgré les dispositifs existants, certains étudiants restent exclus et doivent renoncer à leurs études. Son

engagement lui a permis de gagner en confiance et de donner du sens à son parcours.

Mais cet engagement reste inégalement accessible. Comme l'a rappelé Léonie Chouat, présidente de l'[AGEMP](#) : « *Il y a des grandes inégalités d'accès* », notamment liées au temps et aux ressources financières. Le salariat étudiant constitue un frein majeur. Sa collègue Morgane Garcia a souligné le rôle central des associations dans les villes moyennes, qui contribuent à créer du lien social et à dynamiser la vie étudiante.

La question de la reconnaissance de l'engagement a également été largement abordée, avec une conclusion commune : si des dispositifs existent, ils restent encore insuffisamment connus ou mobilisés. Yves Frouin, doctorant à l'[Université Paul Valéry de Montpellier](#), a ainsi rappelé que l'engagement constitue un espace d'apprentissage structuré autour d'un « *triptyque de soi, des autres et du monde* », relevant pleinement de l'éducation populaire.

L'expérience étudiante, un levier pour les territoires

La seconde table-ronde a déplacé le regard vers les enjeux territoriaux. Carine Giner, responsable qualité RSE de l'[IMT Mines Albi](#), a souligné la montée en puissance de l'engagement étudiant dans les établissements, illustrant des dynamiques en progression.

De son côté, François Bouyssie, maire de Carmaux, a insisté sur la reconnaissance croissante de l'engagement dans le monde professionnel. Selon



lui, il est essentiel de valoriser ces expériences, de plus en plus prises en compte par les recruteurs. Ces interventions ont mis en lumière un enjeu-clé : faire reconnaître l'expérience étudiante comme une véritable compétence.

Laura Rossignol et Tessy Radaelli, de l'Afev Albi, ont également insisté sur l'importance des liens entre étudiants, acteurs économiques et collectivités. L'expérience étudiante ne se limite pas à l'université : elle irrigue les territoires et contribue à leur dynamisme. Une idée s'est imposée : l'étudiant est aussi un acteur du territoire.

Christophe Paris : « L'engagement doit devenir central »

En conclusion, Christophe Paris, directeur général de l'Afev, a proposé une synthèse engagée, soulignant le caractère exemplaire du territoire albigeois : « Albi, c'est mythique pour nous ! » Il y voit un modèle où l'Afev est pleinement intégrée à la vie universitaire, « dans le cursus, dans les lieux, dans la communauté. » Il considère d'ailleurs

qu'« il y a peu d'autres exemples aussi percutants que celui d'Albi. »

Au cœur de son propos, une idée forte : l'engagement doit changer de statut et « ne doit plus être comme un *« must have »*, comme quelque chose que l'on rajoute optionnellement, mais plutôt un élément-clé dans la réussite. » Il ne s'agit plus d'un complément, mais d'un élément constitutif de la formation, impliquant de repenser sa place dans l'enseignement supérieur.

Il a également repris l'expression de « l'étudiant complet », dont la formation intègre pleinement les compétences acquises par l'engagement, tout en insistant sur la dimension collective de la réussite : « Il faut toute une communauté pour permettre à tous les étudiants de réussir. »

Une dynamique collective à poursuivre

Au terme de cette journée, une idée s'impose : la réussite étudiante ne peut être pensée de manière isolée. Elle repose sur une articulation entre conditions de vie, accompagnement, engagement et dynamiques terri-

toriales. Les REET 2026 confirment l'importance de construire des écosystèmes locaux favorables, capables de soutenir les étudiants dans toutes les dimensions de leur parcours.

Dans le cadre du Pacte des solidarités d'Occitanie, cette ambition prend une résonance particulière : faire de l'expérience étudiante un levier concret de réduction des inégalités et de transformation sociale. Plus qu'un moment de vie, cette expérience apparaît comme un espace de construction individuelle et collective, au cœur des enjeux de demain. ■





Renforcer la santé mentale étudiante par l'écoute, la prévention et l'ancrage territorial

En 2025, Nightline France a poursuivi son développement pour répondre aux besoins croissants des jeunes en matière de santé mentale : lignes d'écoute, prévention, ressources numériques, antennes locales et plaidoyer à destination des établissements d'enseignement supérieur, des collectivités et de l'ensemble de l'écosystème étudiant.



Accessible chaque soir de 21h à 2h30, la [ligne d'écoute](#) Nightline reste le cœur du dispositif. Gratuite, anonyme et confidentielle,

elle permet aux étudiants de trouver un espace de parole bienveillant à des horaires où les difficultés psychologiques peuvent s'intensifier. En 2025, 12 878 contacts ont été pris par les bénévoles écoutants, soit une hausse de 65,7 %.

logues professionnels. Cette approche favorise la libération de la parole, lutte contre l'isolement et valorise l'engagement étudiant comme levier de solidarité sur les campus.

[Un ancrage territorial au plus près des campus](#)

En 2025, Nightline a renforcé sa présence locale avec de nouvelles implantations dans les Antilles et à Aix-Marseille, et s'apprête à ouvrir un nouveau plateau d'écoute à Saint-Ouen en faveur des étudiants de l'académie de Créteil. L'association est désormais présente dans 8 régions hexagonales et 3 terri-

[Une entraide étudiante structurée et accompagnée par des professionnels](#)

Le modèle Nightline repose sur le pair-à-pair : des étudiants bénévoles [formés](#) à l'écoute active assurent les permanences, accompagnés tout au long de leur engagement par des psycho-

ALLÔ, NIGHTLINE ?



toires ultramarins en lien étroit avec les ARS, Crous, universités et collectivités. Cette dynamique territoriale permet d'adapter les réponses aux réalités locales et de renforcer la complémentarité avec les dispositifs existants.

Prévenir, sensibiliser et aller vers les jeunes

Au-delà de l'écoute, Nightline a mené en 673 actions de proximité auprès de 26 219 jeunes en 2025. La [Fresque de la Santé Mentale®](#) a réuni 1 659 participants à travers 220 ateliers, tandis que 326 Sentinelles étudiantes ont été

formées pour repérer et orienter leurs pairs en souffrance psychologique. Ces actions contribuent à diffuser une culture commune de prévention sur les territoires.

Des ressources numériques largement consultées

L'annuaire [Soutien Étudiant](#), qui facilite l'accès aux aides psychologiques étudiantes gratuites, a enregistré 32 000 consultations, tandis que le [Kit de Vie](#), ressource gratuite visant à accompagner les jeunes pour prendre soin de leur santé mentale et soutenir celle de leurs

proches, a comptabilisé 37 344 visites en 2025. Des outils utiles pour compléter l'action de terrain et renforcer l'autonomie des jeunes.

Avec plus de 100 établissements partenaires et un dialogue renforcé avec les pouvoirs publics, Nightline accroît en 2025 sa capacité à articuler écoute, prévention, innovation sociale et coopération territoriale : autant de leviers concrets pour améliorer durablement la vie étudiante et la réussite des jeunes. ■



« Lever les freins à l'engagement des jeunes »

Depuis deux ans, Joséphine Delpeyrat est déléguée générale d'[Animafac](#), réseau national d'associations étudiantes qui accompagne l'engagement des jeunes et en défend la reconnaissance. À l'occasion des 30 ans du mouvement, elle revient pour Universités & Territoires sur les évolutions récentes du réseau et les difficultés auxquelles se heurtent aujourd'hui les associations.



Quelles sont les grandes évolutions d'Animafac ces dernières années ?

Depuis quelques années, nous avons fait évoluer la stratégie d'Animafac pour accompagner les jeunes engagés, y compris en dehors des associations étudiantes. Nous avons notamment augmenté notre accompagnement auprès des volontaires en service civique et des jeunes mentorés sur les questions d'insertion professionnelle dans l'économie sociale et solidaire. Ce sont des dis-

positifs assez récents dans l'histoire du réseau, qui va fêter ses 30 ans en juin prochain. Au fil du temps, nous avons réorienté notre action pour nous adresser à une jeunesse plus large, qui n'est pas nécessairement celle des campus et des universités. Cela inclut des jeunes parfois en décrochage ou en transition, pour lesquels l'engagement peut constituer un tremplin entre un retour vers les études et une entrée dans le monde professionnel.



le format

1 journée pour célébrer le ...

Pouvoir des jeunes

1 un forum thématique

2 une restitution de notre tour de France de l'engagement

3 des tables-rondes et des témoignages

4 des interpellations

10 thématiques qui font vivre l'engagement des jeunes dans notre réseau

des acteurs clés de l'ESS et de l'Enseignement Supérieur

autour des nouveaux modes d'engagement jeune et étudiant

6 juin | de 10h à 18h

cité universitaire, Paris 14^{ème}

page 4

Cette évolution nous place dans une période de transition. Nous accompagnons à la fois des associations étudiantes et des associations de jeunesse qui ne sont pas rattachées aux universités. Cela pose un enjeu de gouvernance, avec la volonté de faire entrer ces structures dans nos instances de décision. À l'occasion de nos 30 ans, nous travaillons à une évolution statutaire et à la construction d'une nouvelle feuille de route politique. Elle sera élaborée avec des jeunes, autour de thématiques comme la transition écologique, la lutte contre les discriminations (y compris contre les LGBTQphobies et le racisme), et les nouveaux modes d'engagement. L'objectif est de continuer à adapter le réseau aux transformations de l'engagement des jeunes.

Quelles difficultés rencontrent aujourd'hui les associations de jeunes ?

Le premier frein, c'est clairement la question du temps disponible. La précarité croissante des étudiants les oblige à cumuler études et emplois, ce qui réduit fortement leur capacité à s'engager. L'espace pour monter

une association ou s'impliquer dans un projet devient plus restreint, et souvent plus anxiogène pour eux.

S'ajoutent également des difficultés plus classiques, qui restent très présentes. La question du financement de la vie associative est de plus en plus complexe à appréhender. Même avec des dispositifs comme la CVEC, construire un dossier de financement reste une demande forte d'accompagnement de la part des associations. Il y a également un enjeu d'attractivité : le modèle associatif formel, avec des bureaux et des responsabilités bien définies, attire moins les

jeunes aujourd'hui. Le fait de devoir s'inscrire dans un cadre collectif structuré peut freiner l'engagement, et cela crée des difficultés de renouvellement pour les équipes.

Enfin, il faut compter sur un contexte plus politique, qui concerne notamment les associations engagées sur les questions de lutte contre les discriminations. Certaines font remonter des tensions et des inquiétudes sur leur capacité à se positionner publiquement. Le contrat d'engagement républicain suscite des interrogations récurrentes sur ce que recouvrent certaines notions (comme

ANIMAFAC, POUR QUI ? NOS PUBLICS

3 profils clés

- Les jeunes engagés dans des associations
- Les jeunes en voie d'insertion professionnelle dans l'ESS
- Les jeunes éloignés de l'engagement ou en passe de s'engager via le service civique

4000 associations

dont 300 associations adhérentes et 10 têtes de réseaux jeunes et étudiantes dans notre écosystème

Une tranche d'âge les 18-28 ans

10 ans de parcours d'engagement de la sortie du bac à l'entrée dans la vie professionnelle

1650 jeunes accompagnés

plus de 1500 jeunes formés à la gestion de la vie associative chaque année et 150 jeunes de moins de 28 ans accompagnés dans leur projet d'avenir et leur insertion professionnelle !

page 4

*** Animafac le chemin des engagés**

pour son association

- accueillir un volontaire en Service Civique
- faire partie d'un écosystème rencontres inter-asso, focus, ...
- programme de développement me salarier, trouver des thunes
- un max de ressources
- comprendre et défendre mes droits associatifs

pour son projet professionnel

- construire l'après trouver un taf, trouver un sens
- formations en université
- monter en compétences
- faire un volontariat en Service Civique

la reconnaissance de tous ses pairs

- devenir bénévole pour Animafac
- participer à l'AG
- candidater au CA

page 7

Climat, égalité, démocratie : les jeunes en première ligne

À l'occasion de ses 30 ans, Animafac réunit, le 6 juin prochain, 300 jeunes engagé-es pour tracer la feuille de route de leur rôle dans les grandes transformations de la société.

Venu-es de toute la France, ils se réuniront à la Cité internationale universitaire de Paris pour rendre visibles celles et ceux qui, sur les campus et au-delà, agissent concrètement face aux grands défis contemporains.

Transition écologique, lutte contre les discriminations, cohésion sociale, combat contre la désinformation : partout, des jeunes s'organisent et prennent des initiatives. À travers leurs associations et leurs projets, ils expérimentent des solutions, créent du lien et participent activement à la vitalité démocratique.

Depuis 30 ans, Animafac accompagne cette dynamique en soutenant les initiatives et en leur donnant les moyens de s'engager, d'agir et de structurer leurs projets.

Cet événement anniversaire réunira responsables associatifs, volontaires en service civique et jeunes en parcours d'insertion dans l'économie sociale et solidaire. Ensemble, ils et elles partageront leurs expériences et feront émerger des propositions concrètes pour renforcer l'impact de l'engagement jeune et étudiant et lever les freins qui persistent.

Au-delà d'un temps de célébration, en valorisant leurs initiatives et en amplifiant leur voix, Animafac entend rappeler que l'engagement des jeunes constitue une réponse essentielle aux défis sociaux, écologiques et démocratiques.

Contact : dg@animafac.net

«apolitique» ou «apartisan»), et sur les marges de manœuvre qui existent en matière de plaidoyer. Cela crée parfois de l'incertitude et suscite de la prudence dans les prises de position.

Qu'en est-il de la reconnaissance de l'engagement étudiant ?

Il y a eu des progrès sur la reconnaissance de l'engagement, notamment parce qu'*Animafac* a été associée à des travaux du ministère de l'Enseignement supérieur. Mais nous continuons à recevoir beaucoup de retours d'étudiants qui rencontrent des difficultés pour faire reconnaître concrètement leur engagement. Il existe en effet un décalage entre

les dispositifs prévus et leur mise en œuvre effective dans les établissements - qui reste très variable selon les universités.

Dans certains cas, on relève des expériences très intéressantes, des universités qui s'investissent fortement, notamment en matière de formation et d'accompagnement des associations. Sur ce volet, les retours sont globalement positifs et montrent qu'une progression existe bel et bien. En revanche, la valorisation de l'engagement dans les parcours universitaires reste encore peu lisible pour les étudiants. Beaucoup ont du mal à comprendre les dispositifs qui existent, ou à en bénéficier réellement.

Il s'agit donc là d'un axe de travail important pour *Animafac*, qui souhaite poursuivre ses actions de plaidoyer sur ce sujet. L'objectif est à la fois de renforcer la reconnaissance de l'engagement associatif et de mieux faire connaître les dispositifs existants, en valorisant les expérimentations qui fonctionnent dans certains établissements. ■



Santé mentale des jeunes : dix mesures d'urgence **pour une intervention précoce**

La santé mentale des 15-25 ans est aujourd'hui un enjeu majeur : les troubles psychiques (anxiété, dépression, troubles alimentaires, addictions, psychoses) représentent la première cause de morbidité et de handicap dans cette tranche d'âge, période charnière pour la construction personnelle et professionnelle. Selon un rapport remis en février 2026 à la ministre de la Santé, 63 % à 75 % des troubles psychiatriques débutent avant 25 ans, avec des conséquences durables (décrochage scolaire, isolement, conduites à risque).

Un accès aux soins trop tardif. Malgré les dispositifs existants, les délais d'accès aux soins restent très longs : entre 2 et 5 ans pour les troubles psychotiques débutants, alors que les experts recommandent une prise en charge dans les 3 mois. Les jeunes entrent souvent dans le système de soins en situation de crise, après une hospitalisation, ce qui aggrave leur état et celui de leurs proches. Le paysage des dispositifs, complexe et fragmenté, mêle structures sanitaires, médico-sociales et éducatives, rendant l'orientation difficile.

L'intervention précoce, une solution éprouvée

Le rapport préconise de généraliser les programmes de détection et d'intervention précoce (DIP), inspirés de modèles internationaux. Ces programmes permettent d'agir dès les premiers signes de souffrance psychique, avant la crise et même avant un diagnostic formel. Les bénéficiaires sont multiples : amélioration du pronostic médical, réduction des hospitalisations et des rechutes, maintien dans les études ou l'emploi. L'approche est aussi économiquement rentable : 1 euro investi

en prévention en économise 15 en soins ultérieurs.

Un maillage territorial à renforcer. En France, 68 dispositifs d'intervention précoce existent, mais leur développement reste inégal et dépend souvent d'initiatives locales. Les autrices du rapport soulignent le rôle clé des collectivités territoriales pour structurer une offre coordonnée : cartographier les ressources locales (écoles, services de santé, associations), intégrer la santé mentale dans les projets territoriaux, et renforcer la coordination entre acteurs éducatifs, sociaux et sanitaires.



Un choix de société

Pour les expertes, l'intervention précoce est un « choix stratégique de santé publique », permettant de limiter la chronicisation des troubles, de prévenir le suicide et de favoriser l'insertion sociale des jeunes. Elles appellent à une mobilisation nationale pour structurer durablement cette politique sur tout le territoire. ■

Retrouvez les dix mesures du rapport « [pour un repérage et l'intervention précoce en santé mentale](#) »

10 MESURES D'URGENCE pour le repérage et l'intervention précoce en santé mentale

RAPPORT

Remis à Mme Stéphanie Rist, Ministre de la Santé, des Familles,
de l'Autonomie et des Personnes handicapées le 12 février 2026

Dr Rachel Bocher
Pr Marie Odile Krebs
Angèle Mailâtre-Lansac

Arts & Facs, un spectacle dédié aux créations artistiques étudiantes

Les jeudi 16 et vendredi 17 avril derniers, le festival *Émergence* a célébré à Valence la 25^e édition d'Arts & Facs. Un rendez-vous incontournable où les talents étudiants, accompagnés par des professionnels, ont offert deux soirées riches en créations et en émotions.

Né en 2023 sous l'impulsion de la Ville de Valence et de l'Université Grenoble Alpes, le festival *Émergence* a pour ambition de soutenir la création artistique étudiante. Pensé comme un tremplin, il accompagne des étudiants amateurs ou en voie de professionnalisation dans le développement de leurs projets, en croisant plusieurs disciplines comme le théâtre, le cinéma ou la production artistique.

Durant plusieurs mois, les participants bénéficient d'un accompagnement par des artistes et des professionnels de la culture. Ce travail permet d'affiner les propositions et de préparer leur restitution dans des conditions proches de celles du monde professionnel. Les créations sont ensuite présentées dans des lieux culturels de Valence Romans Agglo, permettant au public de découvrir la diversité des talents étudiants. Parmi ces temps forts, *Arts & Facs* occupe une place centrale : véritable rendez-vous de la vie étudiante valentinoise, cet événement interuniversitaire met à l'honneur la multiplicité des formes d'expression artistique et favorise les rencontres entre disciplines et sensibilités.

Une édition anniversaire sous le signe de la transmission

L'édition 2026 d'Arts & Facs célèbre son 25^e anniversaire. Sur la scène du *Théâtre de la Ville*, théâtre à l'italienne inauguré en 1837, les étudiants ont évolué dans un cadre exigeant, propice à une immersion dans les condi-

tions du spectacle vivant. La transmission était au cœur de cette édition. D'anciens étudiants, aujourd'hui engagés dans des parcours artistiques, sont revenus partager leur expérience et retrouver une scène qui les avait marqués. Aux côtés de la promotion 2026, ils ont contribué à nourrir cette dynamique d'échange.

Les étudiants ont également été accompagnés par des artistes associés et des compagnons artistiques présents à chaque étape du processus de création. Parmi eux, Cédric Bertox, Julien Doutaz et Norbert Rostaing de la compagnie *Vibration Visuelle*, Sandrine Dusser à la direction artistique, Juan Antonio Martinez y Carrion à la mise en scène, David Laurent pour la vidéo et Roxane Perrin pour la voix et le chant.

Deux soirées ont permis de découvrir des prestations portées par quarante

étudiantes et d'étudiants. Musique, danse, théâtre, chant et vidéo se sont succédés, illustrant la richesse et la diversité des univers artistiques.

Une mobilisation collective saluée par le public

Cette édition anniversaire a tenu ses promesses avec une programmation riche et variée. Un flashmob participatif, élaboré par des étudiants du Département Sciences Drôme Ardèche de l'Université Grenoble Alpes, a rythmé l'événement, aux côtés d'une exposition et d'un final en chant-signé. Plus de 500 visiteurs ont assisté aux deux soirées, témoignant de l'intérêt du public pour cette manifestation. Ce succès repose sur le travail collaboratif entre étudiants, artistes et professionnels, qui ont su construire une programmation accessible et exigeante.



L'implication de Sandrine Dusser, enseignante à l'Université Grenoble Alpes et chorégraphe, a été tout aussi déterminante. En assurant la direction artistique, elle contribue à faire d'Arts & Facs un événement structurant du campus valentinois.

La diversité des filières représentées a également enrichi cette édition. Étudiants en arts du spectacle, lettres modernes, langues étrangères appliquées, droit, STAPS, mais aussi issus du Département Sciences Drôme Ardèche, de l'INSPE de l'académie de Grenoble et du SUAPS Valence ont participé à cette aventure collective.

Lors de son discours de clôture, le président de l'Université Grenoble Alpes, Yassine Lakhnech, a rappelé la portée de l'événement : « Ce 25e anniversaire d'Arts et Facs dit quelque chose d'essentiel sur ce que nous sommes. Ce soir, 40 étudiantes et étudiants montent sur scène pour 12 prestations pluridisciplinaires – danse, théâtre, musique, vidéo, cirque...

Chacun accompagné pendant des mois par des artistes professionnels. Car l'université n'est pas seulement un lieu où l'on apprend un métier : c'est un espace où l'on se révèle. Excellence académique et création artistique ne s'opposent pas – elles se rejoignent. C'est le sens de ce campus, de ce partenariat avec le territoire, et de cet événement que je suis honoré de célébrer avec vous ce soir. »

Au-delà des performances, cette 25e édition a été marquée par une forte dimension humaine. Témoignages d'anciens participants, messages du

livre d'or et soutien des partenaires ont confirmé l'ancrage territorial de l'événement. Soutenue par l'Université Grenoble Alpes, la Ville de Valence, Valence Romans Agglo et le Conseil départemental de la Drôme, l'initiative s'inscrit dans la durée et laisse entrevoir de nouvelles éditions prometteuses. ■

contacts :

action-culturelle@univ-grenoble-alpes.fr

pamela.penel@univ-grenoble-alpes.fr





Lyon : FAC-HABITAT inaugure une **nouvelle résidence étudiante de 57 logements**

Le 26 février dernier, Lionel LÉRISSEL, Président de FAC-HABITAT et Jean-Noël FREIXINOS, Directeur Général de GrandLyon Habitat ont inauguré aux côtés d'élus locaux et des acteurs de l'opération la résidence étudiante Saint-Jérôme, située au cœur du 7^e arrondissement de Lyon.



Une résidence au cœur d'un projet mixte

La , s'inscrit dans l'opération *Villa Cornélie*, un programme neuf constitué de trois bâtiments : deux bâtiments accueillant 43 appartements familiaux vendus en copropriété, ainsi qu'une supérette, un local professionnel et un bâtiment en R+6 exclusivement dédié au logement étudiant. Ce dernier bâtiment a été acquis par le bailleur social *GrandLyon Habitat*.

Conçue pour répondre aux exigences actuelles en matière de confort, de qualité d'usage et de performance énergétique, la résidence bénéficie

du label *NF Habitat* et respecte la réglementation thermique RT 2012. Chaque logement offre une véritable surface d'usage, avec un aménagement intérieur optimisé, une kitchenette équipée, du mobilier adapté et des rangements intégrés.

La résidence dispose également de locaux vélos, de parties communes fonctionnelles et d'un accès sécurisé. Une réponse aux besoins en logements étudiants sur la *Métropole de Lyon*

L'inauguration de la résidence Saint-Jérôme marque une nouvelle étape dans la réponse aux besoins croissants en logements pour les étudiants du territoire. Avec cette sixième résidence lyonnaise, FAC-

HABITAT renforce son engagement en faveur du logement étudiant dans la région.

L'association gère désormais près de 580 logements à Lyon et plus de 800 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle poursuit son objectif d'offrir des solutions adaptées, accessibles et de qualité pour les jeunes en formation, partout en France, avec la mutuelle étudiante *Smerra*, intégrant les résidences comme terrains d'accompagnement vers l'autonomie, de promotion prévention santé ou encore d'éducation à l'environnement et à l'appropriation d'un mode de vie éco-responsable. ■



« L'association ONLE-FAC-HABITAT remercie *GrandLyon Habitat* pour sa confiance renouvelée avec la gestion de cette nouvelle résidence au cœur du 7^e arrondissement. Cette résidence neuve à proximité des établissements d'enseignement supérieur répond à une forte demande. Désormais, FAC-HABITAT propose près de 580 logements à destination des étudiants et jeunes actifs lyonnais » Lionel LÉRISSEL, Président de FAC-HABITAT

« Cette opération de 57 logements sociaux meublés offre aux étudiants un cadre de vie de qualité, à un niveau de loyer maîtrisé. Ce programme s'inscrit pleinement dans notre stratégie de développement d'une offre dédiée aux jeunes, qu'ils soient étudiants, alternants ou jeunes actifs. D'ici 2029, plus de 200 nouveaux logements viendront compléter cette dynamique, afin d'accompagner durablement les parcours résidentiels des jeunes sur notre territoire. » Jean-Noël FREIXINOS, Directeur Général de *GrandLyon Habitat* ■

Une première en France : une résidence étudiante **financée en L.L.I** avec des **loyers encadrés**

Un projet structurant de 155 logements au cœur de Rennes, fondé sur un dispositif financier inédit au service du logement étudiant. Le Groupe LAMOTTE, promoteur immobilier, BATI-ARMOR, promoteur et aménageur, et LOGIFAC, exploitant de résidences étudiantes, annoncent la signature d'une convention tripartite pour le développement d'une nouvelle résidence étudiante à Rennes. Implantée au 9 rue du Père Janvier, en plein cœur de la ville, la résidence ouvrira ses portes à l'été 2028.

Ce projet porté par le Groupe LAMOTTE et BATI-ARMOR et exploité sous la marque LOGIFAC, s'inscrit dans un contexte de forte tension sur le logement étudiant et entend apporter une réponse concrète, qualitative et durable aux besoins des étudiants rennais.

Une résidence étudiante neuve de 155 logements

La résidence, neuve et développée en R+10, proposera 155 logements étudiants, répartis comme suit : 150 studios T1 et T1 Bis ainsi que 5 T2. Les logements offriront des surfaces comprises entre 18 et 45 m², conçues pour répondre aux besoins des étudiants en matière de fonctionnalité, de confort et d'accessibilité. La résidence ouvrira droit à l'Aide au Logement Social (ALS), contribuant à maintenir des loyers compatibles avec le budget étudiant. Pensée comme un lieu de vie à part entière, elle intégrera notamment des espaces communs favorisant la convivialité et le travail, ainsi que des services adaptés à la vie étudiante, dans un environnement urbain attractif et bien desservi : espace d'accueil, salle de coworking, laverie...

Un dispositif financier innovant au service du logement étudiant

La nouvelle résidence étudiante de Rennes repose sur le dispositif du Logement Locatif Intermédiaire (LLI), mobilisé ici de manière innovante.

Créé en 2014 pour proposer des logements à loyers plafonnés à des publics aux revenus intermédiaires, le LLI est devenu pleinement compatible avec les résidences étudiantes depuis 2024, grâce au relèvement du coefficient de valorisation des loyers à 1,6 et à l'élargissement du dispositif à l'ensemble des personnes morales. Dans ce projet, le bailleur-investisseur Axentia, aux côtés du Groupe LAMOTTE, promoteur de l'opération, et de BATI-ARMOR, aménageur du site, a retenu un montage associant LLI et démembrement. Cette solution permet de concilier la charge foncière élevée du centre-ville rennais avec un prix de sortie maîtrisé, tout en garantissant la viabilité économique de la résidence.

En contrepartie d'un engagement locatif de 20 ans, le bailleur bénéficie d'une TVA réduite à 10 % et d'avantages fiscaux spécifiques. Dans un contexte marqué par la fin du dispositif Pinel, le LLI s'affirme ainsi comme une nouvelle réponse structurante pour le financement du logement étudiant.

Un partenariat au service de l'attractivité universitaire rennaise

À travers cette convention, les trois partenaires affirment une ambition commune : contribuer à l'attractivité universitaire de Rennes, tout en développant un modèle de résidence étudiante économiquement viable, socialement utile et pleinement inscrit dans les nouveaux équilibres du marché immobilier.

Pour LOGIFAC, cette nouvelle résidence renforce son positionnement d'exploitant engagé, attentif à la qualité de vie des étudiants et à l'accessibilité des loyers. Pour LAMOTTE et BATI-ARMOR, elle illustre la capacité à concevoir des projets immobiliers innovants, répondant aux enjeux contemporains du logement et de la ville. ■



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE





RÉSIDENCES ÉTUDIANTES ET VILLES UNIVERSITAIRES : SUGGESTIONS POUR UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX CONCERTÉ



n°182 page 25



■ **Adresse** : 5, rue Louis David 93170 Bagnolet ■ **E-mail** : redaction@universites-territoires.fr ■ **ISSN** : ISSN 2263-8431 ■ **Infos légales** : SAS Edition de revue et périodiques (5814Z) au capital de 1000 Euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 843 009 267 00017 ■ **Directeur de la publication** : Nicolas Delesque ☎ 0678391349 ■ **Création graphique** : Babette Stocker / Crouitch Conception

■ **Tarifs d'abonnements** : Individuel : 100 euros HT Institutionnel : 500 euros HT ■ **Parties prenantes** : Convention particulière ■ **Comité éditorial** : Nicolas Delesque, Philippe Campinchi, François Perrin, Jérôme Sturla (Afev), Pierre Yves Ollivier, Zoé Chalouin (Fnau), François Rio (Avuf), Orane Maquin (ESN) et Justine Crabouillet (SMERRA) ■ **Crédits photos et iconographies** : Partenaires - DR - Adobe Stock